



Vente d un objet via internet

Par **kofshu**, le **11/07/2009** à **00:28**

Bonjour,

ayant posé une annonce sur EBAY un acheteur eventuelle a acheté en direct mon objet et a présent n'étant pas satisfait il me menace d'aller chez un juge pour trancher.

j'avais au paravent un autre acheteur a qui j'ai dus renoncer car le beligerant insistait pour avoir mon objet quitte a augmenter le prix.

suis je en faute par rapport a la loi et pouvez vous me dire si je risque quelque chose ?

PS/ j'ai gardé ses mail de menace et intimidation .

je n'es absolument pas forcé cet individu a acheter mon objet.

merci de votre réponce

cordialement